

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **5 (1947)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

Le problème de l'étatisation ¹

Une nouvelle publication dans *Les cahiers de l'actualité économique* que dirige M. H. Lokay, docteur ès sciences économiques, est appelée à connaître un vif succès, tant par la clarté de l'exposé que par le sujet abordé. Nous aimerions pour notre part que cette brochure soit largement diffusée et nous ne pouvons qu'en recommander la lecture.

En écrivant *Le problème de l'étatisation*, M. E. Schmidt ne s'est pas embarrassé de détails techniques destinés aux spécialistes. Soixante pages n'y suffiraient pas sans doute. L'auteur a simplement cherché à donner une vue d'ensemble du problème en se fondant sur les réformes de structure qui ont été entreprises dans de nombreux Etats et sur les quelques expériences qui ont déjà été faites depuis 1945.

Non sans raison, on peut parler de nationalisations massives et simultanées ; elles n'ont pas été suffisamment pensées et la plupart relèvent de mobiles politiques. Rien de surprenant dès lors que ces réformes n'aient pas répondu à l'attente de ceux-là même qui les ont préconisées.

Dans une brève introduction, M. E. Schmidt rappelle les méthodes et les formes de nationalisation, ainsi que les principes de gestion des entreprises étatisées, pour aborder ensuite les mesures qui ont présidé à ces réformes. Il examine successivement, pour les différents Etats, les secteurs qui ont été touchés par les nationalisations : industries textile, métallurgique, alimentaire, chimique ; la banque, les assurances, le commerce, les transports, l'électricité.

Une troisième partie est consacrée aux résultats de la nationalisation, dans la mesure où ils sont connus. Ces résultats sont à ce point décevants qu'une conférence réunissant les représentants des syndicats et des partis groupés au sein du Front national tchèque, décidait, en mars 1947, « de ne plus entreprendre aucune nouvelle mesure de nationalisation ». Il semble bien que partout le refrain est le même. L'Etat ne saurait se substituer à l'économie privée. Il ne peut être à la fois juge et partie et le fonctionnarisme, anonyme et irresponsable, a prouvé qu'il est un facteur négatif et destructif dans le secteur économique.

En passant rapidement en revue tous les pays d'Europe — sans oublier la Suisse, dont la très grande majorité du peuple se méfie de telles mesures et les condamne — M. E. Schmidt donne une vue d'ensemble très appréciable sur le problème des nationalisations tel qu'il se présentait au printemps 1947. Il faut lui en savoir gré.

J. G.

¹ ERNEST SCHMIDT : *Les cahiers de l'actualité économique*. Genève, 1947. 58 pages.

Pour une politique maritime et fluviale La Suisse, la Méditerranée, le Rhône.

La Suisse, tributaire de l'étranger pour la presque totalité de son industrie, tant pour l'obtention de matières premières que pour l'écoulement de ses produits finis, se trouve dans des conditions économiques très particulières qui soulèvent de nombreux problèmes, dont celui des transports.

M. Jean Comte, dans un ouvrage de 200 pages environ, nous présente un ensemble très étudié de la solution fluviale et maritime de cette question.

Dans une première partie, l'auteur fait une analyse comparative des différents moyens de transport, du point de vue des prix en particulier, relevant l'importance de la navigation fluviale sur le Rhin qui nous relie directement aux grands ports nordiques à des conditions favorables.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à la marine marchande suisse. En quelques paragraphes, l'auteur nous montre la structure du commerce d'outre-mer, ses possibilités et ses limites pour la Suisse. Selon lui, la nature de ce commerce ne justifie pas une marine marchande nationale en temps de paix.

Enfin, dans la dernière partie de son étude, M. Comte fait ressortir d'une façon claire et complète les divers aspects de la question très controversée du canal du Rhône au Rhin. Il en considère tous les éléments, tant pour le tronçon français que pour le transbelvétique : la modernisation du port de Marseille et de ses annexes (Etang de Berre), les possibilités industrielles et agricoles du bassin du Rhône, l'aménagement du tronçon Genève-Coblence, les possibilités suisses de fournir du fret.

Si la réalisation technique ne semble pas présenter de difficultés réelles, le problème du rendement de l'exploitation contient encore bien des inconnues. Sur le parcours de la future artère fluviale, le sous-sol est pauvre et ne motive l'installation d'aucune grosse industrie. Une insuffisance de fret étant à craindre, une industrialisation des rives pourrait seule pallier à cette déficience.

La diminution des frais pose le problème des bateaux. Les dimensions des ouvrages sont prévues pour le passage d'automoteurs de 900 tonnes (alors que le canal de la Saône ne tolère que des péniches de 300 tonnes). L'usage de ces bateaux, parcourant, sans rupture de charge, les mers littorales aussi bien que les fleuves et les lacs, supprimerait beaucoup de frais de transbordement.

M. Comte ne tente pas de donner une solution au problème de la navigation suisse, mais en étudie d'une façon complète les divers aspects. Il met le doigt sur les difficultés tout en relevant les avantages qu'en retirerait le commerce extérieur suisse.

A. S.

¹ JEAN COMTE : *Pour une politique maritime et fluviale. La Suisse, la Méditerranée, le Rhône*. Collection internationale des sciences sociales et politiques, série de politique économique, vol. IV, Ed. Josef Stocker, Lucerne, 1947.

Les caractères contemporains du salaire

Salaire et rendement¹

L'Institut de science économique appliquée que dirige M. François Perroux, professeur à la faculté de droit de l'Université de Paris, vient de publier presque simultanément deux ouvrages dont il est à peine besoin de relever l'actualité. Chacun sait que le salaire, qui est le prix du travail humain quel qu'il soit, est l'une des institutions les plus discutées aujourd'hui. Non pas qu'on veuille le supprimer — hormis quelques économistes qui jouent sur le sens des mots — mais on aimerait lui donner une forme nouvelle, disons plus humaine, qui tienne mieux compte du rendement essentiellement variable de l'homme, du résultat de l'entreprise et de tous les facteurs psychologiques.

C'est donc à cette question primordiale, objet de discussions passionnées, de malentendus quotidiens que plusieurs auteurs français ont consacré deux volumes remarquables.

Le premier ouvrage s'efforce de poser les fondements du salaire, de distinguer les divers types de salariés, d'étudier les problèmes qui en dérivent.

Cette partie est suivie d'une vaste enquête statistique sur l'évolution des salaires en France de 1920 à 1944. C'est l'occasion d'analyser les apports de la statistique, d'en faire ressortir les insuffisances et de rechercher les causes générales des déficits de cette documentation.

En outre, le lecteur trouvera des exemples de rémunérations non quantifiables : les peines et les satisfactions. Finalement, une étude comparative du salaire de rendement, du salaire social et du salaire commun, met en évidence l'importance de chacun de ces trois types de salaires.

Sous le titre : « Salaire et rendement », le second ouvrage a un caractère sociologique très marqué. Les auteurs se sont largement inspirés de la tendance moderne qui se propose de distinguer nettement le travail humain de celui de la machine. Que l'on est loin de la loi d'airain et du *sweating system* ! L'homme est au premier plan. On se défend de ne considérer les phénomènes que dans leur matérialité, par crainte de mutiler la réalité. Il s'agit de redonner à la vie l'esprit qui l'anime, pour la mieux respecter dans son intégrité.

Sans doute la conception actuelle que l'on se fait du salaire ne saurait rester immuable. Si elle plaît par ce qu'elle apporte de nouveau, de sensible, de nuancé, elle évoluera dans le temps et l'on peut imaginer le jour où, les méthodes de production et de travail ayant changé, le salaire se transformera aussi, de même les formules qui permettent de le déterminer.

Cet ouvrage comprend trois parties : le rendement, le salaire, l'homme. Par rapport à l'introduction, l'ordre des objets est renversé, mais c'est pour donner plus de valeur à l'homme qui arrive en dernier lieu. Cette succession est heureuse : du rendement, on passe au salaire, à ses formules *techniques*, aux conditions d'application et aux limites d'emploi des différentes formules

¹ *Les caractères contemporains du salaire — Salaire et rendement*. Pragma, publication de l'Institut de science économique appliquée. Presses universitaires de France. Paris 1946, 162 pages ; Paris 1947, 234 pages.

de salaires, pour arriver progressivement aux formules *économiques* et finalement aux formules *sociales* de salaires, dans lesquelles on fait intervenir la personne, la famille, la profession.

Dans la dernière partie, qui est consacrée à l'homme, les auteurs font une large place à la psychologie et à la physiologie auxquelles on accorde de plus en plus de crédit et de valeur. Quant à l'équilibre humain, il est fonction de conditions générales de vie ; c'est pourquoi le milieu dans lequel évolue l'individu est si important, qu'il s'agisse de l'atelier, de la famille, de la cité, c'est-à-dire du milieu politico-social.

Ce qui ressort de la conclusion de l'ouvrage « Salaire et rendement », c'est la discrimination très nette entre la formule technique du salaire et sa formule économique, entre technique et économie modernes. Il serait vain de vouloir modifier l'évolution technique qui, incontestablement, s'améliore même si elle conduit à une mécanisation encore plus poussée. Dès lors, c'est sur le plan économique et social qu'une transformation doit être apportée qui permettra de reconsidérer l'ambiance dans laquelle s'effectue le travail, et non pas sur le plan de la technique de production.

Ces deux ouvrages se complètent parfaitement. Le lecteur y chercherait en vain de nouvelles formules techniques de salaires ; il y trouvera en revanche une nouvelle optique de l'étude du salaire. C'est beaucoup et nous souhaiterions que ces deux volumes rencontrent l'accueil qu'ils méritent.

J. G.

Les tarifs d'impôts, essai de mathématiques fiscales¹

Que voilà une matière abstraite, d'essence peu engageante, exposée cependant si élégamment qu'on la croirait volontiers à la portée de tous. C'est qu'aussi l'auteur de ce travail a des titres à connaître son sujet, et à le traiter sous des aspects différents, qui se complètent et retrouvent toujours un terrain familier à l'un ou l'autre des lecteurs. M. Pierre Folliet est en effet docteur en sciences économiques, avocat au barreau de Genève et diplômé expert-comptable.

Une étude mathématique des tarifs fiscaux présente-t-elle un intérêt pratique ou simplement spéculatif ? Est-il bien indiqué de donner une importance à cette application embryonnaire des sciences mathématiques ? Ces questions peuvent se poser.

Il semble au premier abord que l'élaboration des lois fiscales ne peut être que le résultat, souvent hybride, de compromis politiques... mais ce n'est pas aussi fréquent qu'on pourrait le croire. Les politiciens étudient les tarifs

¹ Pierre Folliet : *Les tarifs d'impôts, essai de mathématiques fiscales*. Librairie Payot, Lausanne, 516 pages.

qui sont soumis à leur approbation et ne craignent pas d'y apporter des modifications qui, sans doute, ne sont pas toujours judicieuses ; la base sur laquelle reposent ces tarifs, généralement fixés par des *spécialistes*, laisse cependant des traces fortement marquées sur les tarifs finalement adoptés. Plus les bases sont techniques, moins la politique y trouve occasion d'exercer son influence. L'impôt basé sur la rentabilité des sociétés anonymes en est un exemple.

Dès lors, les techniciens pourront-ils se contenter de procéder empiriquement, sans chercher à pallier par avance à certaines anomalies qui ne manquent pas de se rencontrer dans les lois fiscales, même dans celles paraissant le mieux étudiées, le mieux construites ? C'est à rassembler les conditions et règles qu'un impôt équitable doit maîtriser que l'auteur s'est employé, et ceci par la méthode mathématique, l'étude graphique qui permet de dégager l'allure générale de l'imposition et l'analyse de la superposition des tarifs.

Les trois premiers chapitres traitent des :

a) *impôts linéaires continus* (impôts constants ou de quantité ; impôts à taux constant ou proportionnels ; impôts à taux d'accroissement constant ou partiellement proportionnés) ;

b) *impôts rectilignes discontinus* (impôts à tarif de quantité ; impôts à tarif de taux globaux ; impôts à tarif de taux d'accroissement instantané avec exonération) ;

c) *impôts curvilignes* (impôts à allure proportionnelle, parabolique, progressive ; lignes directrices et lignes enveloppantes ; impôts à plusieurs variables).

Ces fondements établis, il est possible de s'attaquer au problème essentiel de la construction des tarifs, en utilisant successivement les marches et les contre-marches pour en dessiner l'escalier. De leur comparaison et de la superposition de deux critères, il se dégagera une conclusion, à laquelle doit veiller encore l'incidence sociale. Il semble bien toutefois que les tarifs de taux d'accroissement instantané avec bénéfice des catégories inférieures, même s'ils sont moins faciles à comprendre pour certains contribuables peu au courant des calculs fiscaux, rencontrent, par l'avantage qu'ils ont d'éliminer les sauts dans l'imposition, la pleine faveur de l'auteur.

Celui-ci nous paraît faire preuve de trop de modestie, lorsqu'il assigne avant tout à son ouvrage la mission de provoquer des contradicteurs, d'amorcer de nouvelles recherches et d'inciter au développement des mathématiques fiscales. Son livre est par lui-même un aboutissement, auquel le législateur peut sans attendre recourir avec le plus grand profit. Par la rigueur de la pensée, la clarté de l'exposition et la multiplicité des sources consultées, il est une œuvre marquante.

F. Y.

La paix calomniée¹

C'est en 1919 que Keynes, dans ses *Conséquences économiques de la Paix*, a condamné le Traité de Versailles... et aussi ses auteurs, avec tant de talent et d'habileté que le jugement de l'illustre économiste anglais fut admis comme définitif par des millions de lecteurs. Sa puissance de persuasion et le succès prodigieux de son livre firent que personne n'essaya vraiment de soumettre son verdict à une étude objective et serrée. Les événements qui se succédèrent pendant l'entre-deux-guerres lui donnèrent en apparence raison. Il contribua ainsi, plus que tout autre peut-être, à créer cette légende d'un traité injuste et inapplicable qui devait devenir par la suite le thème majeur de la propagande nationale-socialiste.

Etienne Mantoux, l'un des plus doués parmi les économistes français de la nouvelle génération, n'était pas de ceux qui, dans un domaine aussi grave que celui de la paix ou de la guerre, se satisfont de légendes. Son ouvrage, terminé en 1944, écrit et publié en anglais sous le titre de *The Carthaginian Peace*, et publié presque simultanément en français comme *La Paix calomniée*, vise à détruire la légende keynesienne de Versailles. Pour reprendre sa conclusion : « C'est à la nouvelle génération que M. Keynes, il y a vingt-cinq ans, dédiait son livre : le livre que voici est une réponse venue de cette génération ».

**La Paix calomniée* est plus qu'une réponse. C'est une critique incisive et vigoureuse de la thèse de Keynes, qui constitue une mise au point dont l'intérêt n'est pas seulement académique, mais d'une actualité brûlante. Soumettant les *Conséquences économiques de la Paix* à un examen systématique basé sur de nombreux textes et sur une solide documentation statistique, Mantoux confronte les conclusions et les prophéties de Keynes avec les événements qui se déroulèrent ultérieurement jusqu'en 1939. Il étudie les dispositions du traité et leur application en s'attachant particulièrement aux réparations. Ouvrage seulement historique ? Non point, car comme l'auteur l'écrit dans sa préface : « ... La plupart des faits en cause appartiennent, certes, au passé, mais leurs conséquences se situent dans le vif du temps présent ».

Après avoir exposé comment le sentiment de culpabilité suscité chez les Alliés par le livre de Keynes, a contribué à créer le climat de défaitisme qui permit le relèvement de l'Allemagne, Mantoux reconstitue à l'aide de citations, de textes et de discours l'atmosphère de la Conférence de la Paix. Les participants, Clémenceau et Wilson en particulier, n'étaient peut-être pas aussi implacables, ignorants ou légers que, emporté par sa verve destructrice, Keynes avait bien voulu nous le faire croire.

Dans un chapitre sur les clauses territoriales et économiques du traité, l'auteur nous démontre par des statistiques très convaincantes que le fardeau imposé à l'Allemagne n'était pas hors de proportion avec ses possibilités de

¹ Etienne Mantoux : « *La Paix Calomniée ou les Conséquences économiques de M. Keynes.* » Gallimard, Paris 1946. 329 pages.

production. Keynes s'était trompé là-dessus car le revenu national, la production de charbon et le commerce extérieur de l'Allemagne se relevèrent de telle façon que, même si elle avait payé des réparations, elle n'aurait pas sombré dans la misère. Quant à la charge des réparations, Mantoux prouve, chiffres en mains, qu'elle ne dépassait pas les limites du possible, et il rappelle que l'Allemagne de 1933 à 1939 a dépensé annuellement pour son réarmement le double environ des annuités prévues à Versailles.

Au sujet du problème tant débattu des transferts — autre impossibilité selon Keynes — l'auteur rappelant la théorie de Rueff sur l'adaptation de la balance commerciale, déclare qu'ils auraient été possibles au prix d'un changement radical du mode d'existence du peuple allemand. Ce changement, rappelle-t-il, a bien eu lieu par la suite pour permettre le réarmement. Quant à l'afflux de marchandises allemandes dans les pays alliés, il aurait peut-être nui à certains intérêts particuliers mais l'ensemble de la communauté en aurait bénéficié. L'Allemagne ne nous a-t-elle pas prouvé elle-même, par le tribut qu'elle a prélevé sur les pays qu'elle a occupés, que le problème des transferts est moins insoluble que Keynes ne le pensait en 1919 ?

Tels sont les points essentiels examinés dans le chapitre sur les réparations que Mantoux conclut en relevant cette phrase des *Conséquences économiques de la Paix* : « ... les nations ne sont autorisées, ni par la religion, ni par la morale naturelle, à faire retomber sur les enfants de l'ennemi les crimes de leurs parents ou de leurs maîtres », et en ripostant que : « Ce qui arriva, c'est que les crimes d'une nation retombèrent sur les enfants de ses victimes ».

Montrant ensuite que les contre-propositions de Keynes n'étaient pas réalisables, l'auteur, laissant là les *Conséquences économiques de la Paix*, développe sa propre thèse sur le Traité et les réparations. « Le but de ce livre n'est nullement de faire l'apologie de la Paix de Versailles » ; mais tandis que les défauts d'ordre économique reprochés au traité étaient, pour la plupart imaginaires ou exagérés, l'auteur partage l'opinion de ceux qui soutiennent que « ce sont les fautes politiques qui furent vraiment décisives », et à son avis, ne pas exiger des réparations de l'Allemagne, c'est l'encourager à recommencer en lui assurant l'impunité.

La Paix Calomniée n'est pas un ouvrage de polémique. Certes, Keynes y est pris vigoureusement à partie, et quelle que soit l'admiration que l'on ait pour le reste de l'œuvre du grand économiste, il faut reconnaître qu'il ne sort pas grandi de cette aventure. Le livre de Mantoux, empreint d'une grande probité intellectuelle, écrit dans un style brillant qui rend la lecture très attrayante, pour ne pas dire passionnante, éclaire le problème des réparations d'un jour nouveau.

Comme l'écrit Raymond Aron dans sa préface : « Le lecteur français trouvera dans *La Paix Calomniée* peut-être moins de motifs d'indignation ou de remords que le lecteur anglais ou américain, mais il y trouvera autant d'occasions de s'instruire ». Au moment où le problème des réparations est de nouveau au centre des préoccupations politiques et du jeu diplomatique actuels, qui n'est pas désireux de s'instruire ? Nous devons savoir gré à Mantoux

de nous en avoir donné la possibilité par un ouvrage magistral dans lequel il fait preuve d'autant de talent que son illustre prédécesseur.

Cet ouvrage, brillant et profond à la fois, est hélas le dernier que nous présentera son auteur, car, après nous avoir laissé son témoignage, Etienne Mantoux, officier aviateur des Forces Françaises Combattantes, tombait en Allemagne quelques jours à peine avant la fin des hostilités.

O. L.

Le contrôle des changes¹

Précédé d'une introduction du professeur J. B. Coudliffe, du *Department of Economics* de l'Université de Berkeley en Californie (U. S. A.), faisant l'historique de l'état d'ensemble sur le contrôle des changes, le rapport de M. le professeur A. Piatier dégage les grandes lignes des politiques de contrôle des changes poursuivies dans différents pays.

L'auteur examine successivement la notion générale du change, sa théorie, les balances des paiements et les balances des comptes. Il constate que la cause immédiate des difficultés monétaires et des politiques restrictives en matière de change, réside essentiellement dans le déséquilibre économique profond.

La recherche de l'origine des contrôles de changes est liée à celle des obstacles qui se sont opposés, entre les deux guerres, au bon fonctionnement de l'étalon-or.

L'étude poussée, consacrée au contrôle des changes, traite de la création des fonds d'égalisation et de la fixation autoritaire du cours, entraînant l'apparition de cours multiples et de bourses noires. Analyse qui nous éclaire sur nos maux actuels.

M. Piatier fait une étude comparative du contrôle et de l'action de l'Etat sur le marché des changes, ainsi que des efforts du dirigisme visant à l'équilibre de la balance des paiements dans les pays pratiquant le contrôle des changes.

Le contrôle des changes est-il capable d'assurer à la fois la stabilité monétaire, la stabilisation de l'économie intérieure et le progrès social? L'auteur, tout en reconnaissant la valeur du contrôle comme mesure de protection pendant la crise, démontre, qu'à la longue, le contrôle des changes n'aboutit qu'à une dévaluation camouflée, comprimée, ralentie et fractionnée et que les pays qui le pratiquent restent dépendants de l'économie mondiale.

¹ *Le contrôle des changes*. Tome I : *Rapport général* par A. Piatier. Tome II *Rapports nationaux : Allemagne : Amérique latine. Argentine et Bulgarie*. Conférence permanente des Hautes Etudes Internationales. Paris, 1947.

Dans sa conclusion, M. Piatier examine les possibilités de mesures d'assouplissement des contrôles nationaux. Il constate qu'il serait vain de vouloir renoncer aux mesures nationales avant que l'intervention internationale soit parfaitement au point.

Le deuxième volume contient les rapports nationaux de l'Allemagne, de l'Amérique latine, de l'Argentine, et de la Bulgarie, basés sur les conditions d'avant-guerre.

Le rapport allemand, établi en 1939, développe la thèse que le contrôle des devises n'est pas une mesure de crise, mais un nouveau système monétaire durable, susceptible de concilier une politique de conjoncture nationale avec la stabilité des cours de change.

Suivant l'auteur du rapport allemand, le Dr Fritz Meyer, qui constate l'effondrement de l'étalon-or après la première guerre mondiale, le fonctionnement du mécanisme-or implique l'abandon de l'idée d'une politique de conjoncture intérieure autonome.

D'après le rapport allemand, seul le système monétaire du contrôle des changes permet à un pays dépourvu de réserves d'or et de devises de poursuivre une politique de conjoncture nationale et de maintenir celle-ci au niveau maximum de l'emploi. Le rapport allemand traite donc d'un problème fondamental de la période actuelle, celui du « plein emploi » sous son aspect monétaire.

Le rapport de M. Herbert M. Bratter sur les pays de l'Amérique latine ne considère le contrôle des changes que comme l'un des nombreux symptômes de la crise économique. Les pays de l'Amérique latine, producteurs de matières premières exposés à une chute rapide des prix en ont été frappés de même que par l'arrêt des emprunts étrangers. M. Bratter prévoit déjà l'allègement de la situation des pays de l'Amérique latine par la guerre.

MM. Angel Vale et Juan M. Ferrer, auteurs du rapport sur l'Argentine, démontrent que le système du contrôle des changes appliqué en Argentine, permettait de soutenir l'agriculture et l'élevage du pays par le « Fonds de change » créé avec le montant de la marge entre les prix d'achats et de vente des devises. Les auteurs examinent les répercussions du contrôle des changes sur le commerce extérieur et intérieur.

Les auteurs du rapport bulgare, MM. Tchakaloff et Zagoroff présentent le système du monopole des changes, des contingents, des clearings et des compensations qui fut appliqué en Bulgarie afin d'équilibrer la balance des paiements et de sauvegarder la monnaie nationale. Toutefois, pour eux aussi, le contrôle des changes n'est qu'un *modus vivendi* à l'époque des troubles économiques et ils définissent les conditions de l'abolition du contrôle des changes à entreprendre par étape.

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

HENRY LAUFENBURGER: *Précis d'économie et de législation financière: Revenu, capital et impôt.* Paris, 1947.

ALFRED AMONN: *Grundsätze der Finanzwissenschaft.* A. Francke A. G. Verlag. Berne, 1947.

Etudes et conjoncture — Union française, février 1947 ; *Economie mondiale*, mars 1947 ; Presses universitaires de France.

Festgabe zum 70. Geburtstag von Dr Hans Schorer. A. Francke A. G. Verlag. Berne 1947.

ALLAN G. B. FISHER: *Fortschritt und soziale Sicherheit.* A. Francke A. G. Verlag. Berne, 1947.

A. BOSSHARDT — M. IKLI — W. A. JÖHR — LA ROCHE: *Überbeschäftigung und Frankenparität.* Verlag der Fehr'schen Buchhandlung. St. Gallen, 1947.

EDOUARD SILZ: *Le relèvement économique et financier de la Hollande. Un succès du dirigisme.* Paul Hartmann, éditeur, 11, rue Cujas, Paris, 1947.

Dr KARL KAUFER: *Kontenrahmen für Gewerbebetriebe.* Verlag Paul Haupt. Berne, 1947.